

# L'ÉDITORIAL D'HERTÉ

[www.c-q-v.org](http://www.c-q-v.org)

2008-07-04

## ADM : VICTOIRE PARTIELLE DES CITOYENS

Aéroports de Montréal (ADM) a annoncé hier, en conférence de presse, l'abandon de la nouvelle trajectoire aérienne introduite par ses dirigeants au-dessus de Saraguay, Cartierville, le nord de Saint-Laurent et Laval il y aura bientôt deux ans. Les protestations musclées de la part de Citoyens pour une Qualité de Vie (CQV) et ses regroupements affiliés, de même que celles d'un nombre croissant de conseils de villes et d'arrondissements sous l'empreinte sonore de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (PET), ont eu raison en partie de cette décision inexplicable prise par ADM en 2006. Il s'agit pour James Cherry et Normand Boivin, respectivement président-directeur général et vice-président Exploitation, d'une défaite magistrale, puisque leur capitulation démontre de manière flagrante l'improvisation avec laquelle les gestionnaires d'ADM procèdent dans un dossier qui affecte considérablement la santé, la sécurité, la qualité de vie et la valeur du patrimoine immobilier de dizaines de milliers de citoyens.

L'annonce d'hier réjouit à n'en pas douter une partie des citoyens affectés qui combattent l'expansion de l'aéroport PET et la destruction de l'aéroport de Mirabel depuis douze ans. Il demeure encore, toutefois, une ombre importante au tableau, puisqu'ADM persiste à tenter de réintroduire cette trajectoire, tout en tentant d'en introduire une nouvelle au-dessus de Lachine, Côte-Saint-Luc, Montréal Ouest et Lasalle. Fidèle à ses habitudes, ADM ne dévoile pratiquement rien sur les impacts de ses décisions sur l'environnement et les citoyens affectés. C'est ainsi par exemple, qu'une trajectoire est illustrée par une simple ligne comme si le bruit et la pollution engendrés par le passage d'un avion n'affectait qu'une bande outrageusement mince sous son passage. La réalité observée par les chercheurs de CQV révèle plutôt que les impacts négatifs sont fortement perceptibles sur une largeur de l'ordre de 3,2 km, ce qui a permis d'introduire la notion de « corridor de nuisances ». Les citoyens de Saint-Laurent au sud du boulevard Henri-Bourassa, ceux de Dorval, de Pointe-Claire et de ville Mont-Royal en savent quelque chose.

Lors d'une rencontre d'information organisée le 22 mai dernier par le Regroupement Lachine pour une Qualité de Vie devant environ 150 citoyens, l'image d'un tel corridor superposée à une photo aérienne du secteur présumé a été projetée sur grand écran. Les participants ont été sidérés quand ils ont réalisé combien de résidences seraient affectées non seulement à Lachine, mais aussi à LaSalle, Côte-Saint-Luc et Montréal-Ouest. À ce jour, ADM a réussi à faire croire que seuls les citoyens de Lachine subiraient des nuisances négligeables. Voisins de Lachine, soyez sur vos gardes, l'histoire d'ADM depuis février 1996 a démontré amplement que la désinformation et les omissions font partie de son arsenal de communication. Les citoyens de LaSalle, Côte-Saint-Luc et Montréal-Ouest auraient avantage à étudier la carte ci-jointe, puis communiquer avec les élus de leur arrondissement ou de leur ville pour exiger que des études d'impact indépendantes d'ADM soient entreprises, sur leur santé, leur sécurité, leur qualité de vie et la perte de valeur de leur patrimoine immobilier, avant d'autoriser le survol de leur territoire.



**Corridor de nuisances**

**Tracé proposé en juillet 2007**

**Tracé présumé pour l'été 2008**

Google™

Altitude: 10.50 m

© 2008 PagineJaunes.ca  
© 2008 Tele Atlas  
Mise au point: 11/11/2008 16:00

45°28'54.41"N 73°40'39.13"W - elev: 48 m